



Conditions de travail, salaire, effectif, il ne faut plus attendre, place à l'action !

En novembre 2006, la Cgt revendiquait déjà le 220 à l'embauche pour les ouvriers-employés, ce qui semblait faire rire certaines organisations syndicales à l'époque.

Depuis du chemin a été parcouru et 10 points ont été gagnés pour les ouvriers/ employés lors des NAO de 2010 puis une revalorisation du DPM pour les agents de maîtrise.

Aujourd'hui la CGT se félicite que d'autres syndicats reprennent sa revendication en demandant « une augmentation de 10 points sur le complément salarial pour les ouvriers et la multiplication de la DPM par l'ancienneté pour les agents de maîtrise ».

Par contre la CGT regrette d'apprendre par « La Dépêche » que Sud et FO ait déjà déposé une alarme sociale pour le 20/12/2013, démontrant ainsi qu'ils écartent intentionnellement la Cfdt et la CGT en démontrant la volonté de ne pas créer une inter syndicale.

Bien entendu que la CGT est partante pour mener des actions sur ce sujet, MAIS pour la CGT POURQUOI ATTENDRE l'inauguration du tram pour agir surtout entre Noël et le 1er de l'an où 50% DE SALAIRES SONT EN VACANCES !

De plus, à force de dégrader les conditions de travail et de vie des salariés et d'augmenter les charges de travail C'EST LE RAS LE BOL dans les 4 coins de l'entreprise

Il est grand temps de passer à l'action.

Oui nous devons rapidement entamer des actions sur les salaires, sur les conditions de travail et les effectifs.

Pour cela, la CGT propose de construire une unité syndicale pour préparer une action dès que possible pour peser et donner du temps à la négociation avec, le cas échéant, un temps fort le jour de l'inauguration du tram si les revendications n'ont pas abouti.

De même, la CGT pense que ce n'est pas en menant des actions uniquement au tram avec les wattmen que nous gagnerons.

C'est en menant des actions de grève dans tous les secteurs de l'entreprise BUS/Métro/TRAM et dans l'unité syndicale que nous ferons fléchir la Direction.

Pour cela, tous les salariés sans exception (Administratif, Technique, Conducteur bus, Conducteur mixte, Agents de maîtrise, Métro, Conseiller clientèle, Allo Tisséo, Agent vérificateur, Agent prévention...etc) sont concernés et devront se mobiliser avec les organisations syndicales.

La CGT publie le courrier en annexe adressé à tous les syndicats de Tisséo pour, à partir de cette analyse, construire le rapport de force sur ces revendications :

- Améliorer les conditions de travail
- Augmenter le complément salarial de 10 points
- Revaloriser le DPM indexé sur l'ancienneté.

La CGT vous informera des suites à donner mais vous invite d'ores et déjà à réfléchir dans tous les secteurs de l'entreprise comment vous inscrire dans une action d'envergure.

Rapprochez vous d'un militant CGT pour faire part de vos réflexions et attentes..

10 ème anniversaire d'un accord toujours contesté

Petit historique

Voilà une dizaine d'année un accord sur les conditions de travail des conducteurs était signé, en avril 2003, par 4 organisations syndicales : Sud, FO, CFDT, CFTC.

Le contexte :

Suite à l'augmentation du nombre de voltigeurs et à leurs très mauvaises conditions de travail, des discussions s'ouvriront en 2002 avec la direction de l'exploitation, durant lesquelles la Cgt innovera en proposant un roulement voltigeur, défendant l'idée que chaque salarié doit connaître ses horaires de travail et ses repos à l'avance.

Bizarrement, cette idée de la Cgt a plus dérangé les organisations syndicales que la direction, puisque 2 d'entre elles (Sud et Cftc) ont combattu ce projet de roulement en appelant les salariés à la grève sous le faux prétexte que ce roulement ferait disparaître les titulaires de lignes... l'histoire leur donnera tort (mais cela elles le savaient déjà).

Après de multiples tergiversations un accord sera écrit par la direction de l'exploitation et signé par Sud, CFTC, CFDT et FO.

Seule la Cgt ayant identifié les dangers refusera de signer ce compromis au seul avantage de la direction.

Les conséquences:

- aggravation supplémentaire des conditions de travail avec la mise en place des coupées 1 et 2 grâce à l'application de la coupure de 45 minutes.
- aggravation des équipes matin et après midi avec de nouveaux taquets horaires qui obligent aujourd'hui les conducteurs à terminer leur journée de travail au-delà de 14 heures pour les équipes de matin et de commencer les après midi à 11 heures 30 et les finir à 23H30.
- **L'apparition de la disponibilité des titulaires de lignes, qui n'existait pas avant, suite au nouveau calcul du nombre de titulaire sur les lignes. Combien de conducteur titulaire galère aujourd'hui avec le nombre de Dispo sur leur roulement ?**

Les maigres avantages de cet accord

- la nouvelle manière de postulation qui permet aux voltigeurs d'accéder plus rapidement aux places de titulaires et l'augmentation du nombre de titulaires...ce qui à malheureusement générer de plus en plus de dispo !
- La création du roulement 11 semaine signé en l'état par ces mêmes organisations qui l'avaient tant combattu en 2002 et qui ont appelé à des arrêts de travail...pour rien.

Une multitude d'avenants depuis la signature :

Depuis la signature de ce « fameux » accord un grand nombre d'avenants sont venus s'ajouter, surtout pour régler des cas particuliers, le rendant toujours aussi complexe et n'améliorant rien dans le fond.

Amélioration des conditions de travail, c'est pour quand ? :

Aujourd'hui des discussions sont en cours pour contractualiser un nouvel accord sur les conditions de travail des conducteurs receveurs.

Quant à une réelle amélioration, pour le moment nous sommes loin du compte.

Fidèle à sa stratégie, la direction multiplie les réunions de concertations, elle occupe les élus dans des réunions leur laissant espérer quelques améliorations...mais les contreparties aggravant trop souvent les conditions de travail, il est quasi impossible de signer un accord.

Cependant depuis 10 ans nous sommes au point mort, pire les conducteurs ont perdu des avantages, sans parler de la recherche permanente de la productivité sur les TM qui aujourd'hui réduit voire supprime les temps de battements.

Quel est le conducteur qui aujourd'hui n'a pas le ras le bol de ses conditions de travail et notamment des conditions dans lesquelles il doit conduire.

- Toujours ce « putain de pupitre » qui t'indique que t'es en retard et qui te fout une pression pas possible
- Souvent l'impossibilité de lever le cul du siège par un manque de temps de battement
- Souvent en conflit voire en colère avec certains régulateurs qui contrairement à certains de leurs collègues semblent ne pas « pouvoir » réguler ???
- Pression, incivilité, agression, manque de sécurité, etc. (liste non exhaustive)

Préavis permanents :

Le pire de l'histoire c'est que les organisations syndicales qui ont validé par leurs signatures en 2003 les conditions de travail actuelles, mettent à disposition des conducteurs des préavis permanents depuis maintenant 10 ans sans que cela ne fasse rien avancer.

Les conducteurs en droit d'attendre de leurs organisations qu'elles travaillent à l'amélioration de leurs équipes sont doublement les « dindons de la farce » :

- conditions de travail déplorables
- pas d'autres solutions que d'utiliser des préavis permanents pour faire face aux équipes pourries
- perdre de l'argent en faisant grève sans que cela ne débouche sur des améliorations de leur vie au travail...

La Cgt invite les conducteurs à bien prendre connaissance des accords d'entreprise pour qu'ils se rendent compte de l'origine de leur difficultés au travail et en tirent toutes les conséquences.

Pourquoi ou plutôt comment en sommes nous arrivés là ?

La revendication des conducteurs était à l'époque la suppression des équipes à coupures le samedi et le dimanche.

Malheureusement la Direction avec le consentement de certaines organisations syndicales, ont dévoyé la revendication des conducteurs pour instaurer la prime samedi.

La CGT publie l'article 2 de l'accord d'entreprise qui est à disposition de tous les salariés à la DRH ou dans les permanences Cgt.

« Article 2—prime samedi :

Une prime spécifique samedi d'un montant de 7,62 euros est créée à compter du premier jour du mois suivant la date de la signature de l'accord relatif aux conditions de travail des conducteurs du réseau urbain...

Son paiement est conditionné à la réalisation intégrale de l'équipe programmée... »

Autrement dit les signataires en 2003 ont sacrifié les conditions de travail des conducteurs pour 7,62€, car ils ont du signer d'abord l'accord sur les conditions de travail d'avril 2003 pour « gagner » cette prime !

Certes, depuis 2003 les conducteurs perçoivent cette prime samedi, mais les conditions sont tout aussi difficiles et les coupées 1 et 2 fleurissent le samedi et le dimanche !

Quel conducteur ne fait pas la gueule le samedi, pire le dimanche, quand il doit effectuer une coupée 2 ?

Pour la CGT il est grand temps que la Direction reconsidère sa politique pour prouver qu'elle souhaite ENFIN améliorer les conditions de travail des conducteurs receveurs.

Mais si tel était le cas et si M. JEAN PAUL BODIN souhaitait cela il y a bien longtemps que cela se saurait !!!

Tant que son credo sera la recherche effrénée à la productivité, aidé en cela par son complice des méthodes, THOMAS DUCREST (celui qui affirme à l'expert qui a mené l'enquête sur l'état des sièges qu'un conducteur travaille en moyenne 5h30 par jour ?) nous aurons du mal à avancer.

Et puis dés que les salariés arrachent une avancée la Direction cherche immédiatement comment la reprendre !

Et sur ce sujet, les esprits maléfiques de nos grands Directeurs libéraux font preuves d'une intelligence inouïe !



Attention, la CGT a raison, la grogne monte !!!!

Conducteurs voltigeurs

A force de pourrir les conditions de travail au Bus, en mettant la pression avec le SAE (EX : RT 6 mns), en réduisant les temps de battements à leur plus simple expression, en n'assurant pas la sécurité des agents....bref les salariés craquent.

Le taux d'absentéisme s'envole aujourd'hui à Tisséo et notamment à Atlanta.

Est-ce en relation avec la nomination du nouveau Responsable du site atlanta ?

Ce qu'il en ressort c'est que ce sont des conducteurs voltigeurs de Langlade qui sont affectés à Atlanta et sans aucune compensation.

Au regard des grands remplaçants qui eux perçoivent une prime (ce qui est normal) la CGT considère que c'est discriminant envers les « autres » voltigeurs.

La CGT a demandé à la Direction que tous les voltigeurs qui sont affectés sur un autre site que le leur se voit gratifier d'un temps de transport identique à celui alloué aux représentants du personnel (ex : 1h30 Lang/Atl) et d'une indemnité kilométrique.

A suivre !

Scandale à Atlanta

Plutôt que de dialoguer avec les syndicats la Direction commet une erreur monumentale, jugez vous-même !

Par manque de place de stationnement à l'intérieur du parking bus d'Atlanta, M. Corbières n'a pas fait dans la dentelle avec son homologue de la RDT 31, M. Vignaux.

En effet, il a demandé à ce dernier de garer les véhicules de service de la RDT sur le parking personnel d'Atlanta !

Pas une place mais 6 ! Scandaleux !

Les salariés se voient ainsi « voler » 6 places alors que la direction connaît depuis longtemps

la problématique du stationnement à Atlanta.

La CGT est intervenue vivement le 26 septembre dernier auprès du responsable site Atlanta mais aussi du Directeur M. Bodin le 30 pour que cesse de telles inepties.

Le jeudi 03 octobre les salariés d'Atlanta retrouvaient leur place sur le parking du personnel.

Si la Direction mettait autant d'ardeur à s'occuper des conditions de travail des salariés que des véhicules de service, nous serions « presque heureux » à Tisséo.

La CGT invite la Direction à mieux considérer les salariés et leurs représentants pour éviter autant de « conneries » et de dépenses inutiles.

TRAM...TM catastrophe !

A vouloir tout optimiser la Direction pourrait tout « péter » !

La CGT a décortiqué le TM applicable au tram en décembre prochain pour la prolongation de la T1.

Pour le moment en terme d'habillage, de relève en ligne et de temps de battements au terminus principal **la grogne monte...Tout est accès sur la productivité au détriment des conditions de travail et de la sécurité !**

La Direction « pourrait » intentionnellement ce TM pour amener les salariés au conflit et compromettre cette prime qu'elle ne s'y prendrait pas autrement.

Et bien si c'est sur ce terrain que la direction attend les traminots, la CGT est prête à battre le fer pour garantir des conditions de travail et de vie décentes à tous les wattmen.

L'éditorial de la page 1 trouve toute sa raison quant à engager dès maintenant des actions de grève pour améliorer les conditions de travail.

A bon entendeur, salut !